Quoi de neuf à Sottevast ?

Janvier - Mars 2023

Bonjour à tous

Nous voici arrivés à la moitié de notre mandat. A ce jour, une grande partie de notre programme a été réalisée.

Cependant, au regard de la situation économique actuelle, certains de nos projets vont être revus. En pensant à l'avenir de notre commune, il faut réorienter nos projets vers :

Plus d'économie d'énergie :

- Remplacement de l'éclairage des bâtiments communaux (salle de l'Elan Rural, gymnase, groupe scolaire…)
- Diminution de la plage horaire de l'éclairage public et remplacement des ampoules par des leds
- Mise en conformité des parkings publics pour les véhicules électriques (normes imposées pour 2024, soit une borne pour 20 places de parking)
- Prévision de travaux dans les logements communaux pour répondre aux obligations de la loi relative à la transition énergétique

Etudes en cours et à venir :

- Revoir le dimensionnement d'une future salle polyvalente puisque Valognes a acté un projet de création d'une salle de grande capacité
- Création de logements sociaux pour accueillir de nouvelles familles et leurs enfants afin de maintenir notre école et nos commerces

Pour information, l'agglomération du Cotentin en partenariat avec la chambre d'agriculture et les Maitres Laitiers du Cotentin, ont le projet d'implanter un méthaniseur sur le territoire de la commune.

Il nous semble important de rencontrer nos concitoyens par le biais de réunions publiques afin d'échanger et de débattre sur tous ces sujets. Une date sera fixée prochainement.

Cela ne nous empêche pas de continuer à œuvrer pour le confort et le bien de tous.

- Le centre de loisirs trouve sa vitesse de croisière avec un accueil très apprécié lors des vacances
- Le conseil des jeunes conduit ses projets avec une maturité qui nous impressionne
- Au niveau de l'agglomération du Cotentin, la mise en place du ramassage des ordures ménagères a permis, avec le concours de tous, de diminuer de 10% le volume de nos poubelles
- Le transport collectif (Cap Cotentin et Cap à la demande) est en évolution continuelle. Sur le territoire du Cœur Cotentin, **le transport à la demande le plus sollicité est celui de Sottevast-Bricquebec**
- Sur le plan des associations, nous avons le plaisir de voir leur nombre augmenter

Je vous souhaite en mon nom ainsi qu'en celui du conseil, un joyeux printemps.

Le Maire, Jean-Pierre Tollemer et le Conseil Municipal

Les travaux

L'ancienne clôture derrière la salle de l'Elan a été retirée pour pouvoir aménager un espace de verdure pour la location de la salle.

Le petit train en bois a été restauré sur la plage verte. Il fait déjà le bonheur des enfants !

Le dernier vélo elliptique a été installé à proximité du CityPark, ainsi qu'un **range vélo.**

Un projet de nouvel espace de 44 columbariums dans le nouveau cimetière a été présenté en conseil municipal de février. Il devrait voir le jour d'ici l'été prochain.

L'abri bus du gymnase qui sert au ramassage scolaire ne protège pas des intempéries. Une commande de plexiglass a été faite pour améliorer ces abris.

Dans le but d'équiper l'atelier municipal d'une ligne internet, une tranchée a été réalisée pour le passage d'une gaine. Orange interviendra prochainement pour brancher l'alimentation.

Afin de réduire la facture énergétique de la commune, une 1ère commande de **leds** a été passée pour changer l'éclairage de la salle Elan, des salles de la mairie et du couloir de l'école.

Dans le même domaine, une commande a été faite au SDEM pour équiper de leds, les lampadaires les plus énergivores.

Il a également été prévu de programmer avec des détecteurs de mouvement l'allumage dans certaines zones telles que le lotissement des personnes agées.

Ces modifications se feront sur 3 ans (délai imposé par le SDEM)

Activités du Centre de Loisirs

Au centre de loisirs, les vacances d'hiver se sont déroulées autour du thème de la « Magie de l'image ».

Nous avons eu une moyenne de 32 enfants en journée et un total de 78 enfants présents.

Différentes activités ont été proposées par les équipes, pour les deux groupes d'enfants répartis par âge.

Les – de 6 ans, ont pu fabriquer des cartes à gratter, des thaumatropes*, faire des olympiades sur le thème des images.

Mais ils ont pu aussi profiter d'autres activités : création d'œuvres en playmaïs, fabrication et façonnement de pâte à sel, expériences, jeux extérieurs et chasse au trésor.

Les + 6 ans ont pu eux, s'essayer aussi au thaumatrope*, à la construction de toupies. Ils ont découvert le light painting, le transfert sur T-shirt, la création de flip books et un rallye photo.

Ils ont également fait des expériences, une enquête policière et des jeux extérieurs.

**** Thaumatrope** : Jouet utilisant une illusion d'optique consistant à faire tourner à très grande vitesse sur un axe central un disque comportant sur l'une et l'autre faces des images différentes mais complémentaires afin de donner l'impression d'une seule et même image, comme par exemple une image d'un vase vide et une image d'un bouquet de fleurs afin de laisser entrevoir l'image du bouquet dans le vase*

Le mercredi 15 après-midi a eu lieu une sortie au manoir du Tourp.

Les + de 6 ans ont fait la visite et ont pu profiter du spectacle interactif proposé par les équipes du manoir.

Les – de 6 ans ont eux aussi visité les lieux et ont fait de la peinture à l'aquarelle.

Sur la deuxième semaine, un groupe de 8 enfants du CE2 et plus, a suivi le parcours découverte « Stop Motion ».

Seul ou à deux, ils ont créé un petit film animant des Lego.

Concert de Jazz de de février dernier

Invitée par Presqu'île Jazz Impro, la contrebassiste solo Joëlle Léandre donnait un concert le 10 février à la salle de l'Elan Rural.

Une cinquantaine de personnes assistaient à cette performance et cette artiste remarquable les a fait vibrer par ses improvisations virtuoses, parfois mêlées de mots, chants, souffles…

Une expérience, un voyage inoubliable !

Conseil Muncipal des Jeunes

Depuis plus d'un an, les membres du conseil municipal jeune siègent régulièrement au sein de la salle du conseil municipal pour évoquer les sujets qui les concernent.

Composé de 11 membres, cette jeune équipe prend son rôle très au sérieux et fait preuve d'une grande maturité.

Les débats sont souvent riches et animés. Ces jeunes élus n'hésitent pas à interpeller le conseil municipal sur des thèmes qui leur sont chers : l'environnement, le vivre ensemble, la citoyenneté, la sécurité et bien d'autres choses.

En début d'année, la municipalité leur a offert la possibilité de débattre et de s'investir sur des décisions qui leur sont propres. Un budget leur a été alloué afin qu'ils puissent décider d'une nouvelle installation dans le parc à jeux communal.

Après de multiples échanges, soucieux des coûts et de l'utilisation par le plus grand nombre, ces jeunes ont choisi de mettre en place des sangles d'équilibre qui seront opérationnelles dans les prochaines semaines.

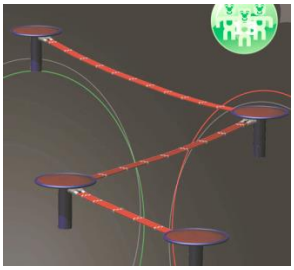

Très impliqués, ils ont à cœur de participer à la vie communale et même au-delà, puisque depuis le mois d'octobre, un membre du conseil municipal est élu conseiller départemental jeune : Gabin DUBOURG.

Comme l'année dernière, ils ont décidé de réitérer **la journée éco citoyenne au mois de septembre** afin d'inviter les habitants de Sottevast à venir participer à une collecte des déchets dans le bourg et peut être au-delà. Les réflexions sont toujours en cours.

Leur investissement aux cérémonies commémoratives illustre le travail de mémoire auquel ils souhaitent participer. Leur volonté de proposer des actions intergénérationnelles est réelle et ils souhaitent se rapprocher des associations de nos aînés pour favoriser des temps d'échange et de partage.

Au mois de novembre dernier, Messieurs HOULLEGATTE (Sénateur), TRAVERS (Député) et FEREY (Conseiller Départemental) sont venus à la rencontre de cette jeune équipe dynamique. Les échanges furent directs, francs et très intéressants. A l'issue de cette réunion, les parlementaires ont invité les membres du conseil municipal jeune à venir visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale le **21 juin prochain**.

Cette invitation a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, ces jeunes sont d'ores et déjà dans les préparatifs de cette journée qui comptera certainement pour eux. Cette journée à Paris est la récompense des travaux accomplis et de leur état d'esprit responsable et mature.

Sottevast peut être fiers d'eux !

AG de l'Etoile Sottevastaise

Vendredi 27 janvier 2023 s'est tenue l'assemblée générale de l'harmonie de Sottevast l'ETOILE SOTTEVASTAISE.

En préambule, la séance a été ouverte par le président Maurice REVEL qui a souhaité la bienvenue, présenté ses vœux à l'assemblée et a annoncé son souhait de ne pas renouveler son rôle de président de l'ETOILE SOTTEVASTAISE qu'il tenait depuis 2005. Maurice avait succédé à l'époque à Léon VIGIER.

Maurice a remercié les musiciens (qui parcourent, pour certains, de nombreux kilomètres) pour la confiance qu'ils lui ont témoignée ainsi que leur participation active aux sorties, concerts, répétitions qui permettent à l'ETOILE SOTTEVASTAISE de donner de belles prestations dans la région puis il a remercié les membres du bureau qui ont partagé les responsabilités à ses côtés durant ces nombreuses années.

Est ensuite venu le tour des remerciements aux familles qui acceptent l'engagement des musiciens et aux sympathisants qui aident aux préparations des différentes manifestations organisées par l'harmonie de SOTTEVAST comme la soirée choucroute en octobre, le concert de la Sainte-Cécile en novembre et le stand crêpes au vide-grenier de SOTTEVAST en juillet.

Pour terminer, Maurice a remercié Marc LALANDE le chef de musique avec qui il collabore depuis de nombreuses années pour son investissement et pour avoir insufflé un nouveau dynamisme au sein du groupe de musique en variant le répertoire.

Pour conclure son discours, Maurice a confirmé qu'il gardera le souvenir d'une belle et enrichissante expérience à la présidence de la musique et a d'ores et déjà souhaité au prochain président la même collaboration que celle qu'il a eue avec les musiciens ainsi qu'une grande réussite.

A l'issue de ce discours, l'assemblée a longuement applaudi son président sortant, reconnaissant son engagement tout au long de ses 18 années et à la volonté de tous, Maurice a été proclamé spontanément président d'honneur de l'ETOILE SOTTEVASTAISE.

Mme Marie BRANTHONNE, la trésorière, a fait état de la situation financière de l'association et les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Après cette approbation, les membres du bureau ont voté à bulletin secret l'élection de leur président et c'est Fabienne LALANDE qui est arrivée en tête ! Fabienne a remercié les personnes présentes pour la confiance qu'elles lui témoignent et a souhaité à l'avenir faire aussi bien que Maurice dans son nouveau rôle de présidente.

Le nouveau bureau de l'ETOILE SOTTEVASTAISE est donc composé de :

Fabienne LALANDE Présidente

Hervé PASQUIER Vice-Président

Marie BRANTHONNE Trésorière

Maryse LEGER Trésorière Adjointe

Jean-Denis ONFROY Secrétaire

Après toutes ces émotions, le calendrier prévisionnel des sorties prévues en 2023 a été partagé avec les musiciens. Les questions diverses ont clôturé les échanges notamment sur une potentielle évolution des tarifs des sorties pour 2023 car la grille tarifaire n'a pas évolué depuis plusieurs années. Des suggestions ont été faites concernant le renouvellement des tenues vestimentaires. Ces sujets vont prochainement être étudiés par le nouveau bureau.

Téléthon des écoles

Encadrés par les enseignantes, tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à une épreuve sportive pour collecter des fonds pour le Téléthon. Afin de les sensibiliser aux enjeux, une présentation de l'AFM, de ses actions et ses objectifs avait eu lieu dans chacune des classes.

Ainsi, l'après- midi du 2 décembre dernier, tous les élèves ont enchaîné autant de tours de piste qu'ils en étaient capables. Ils avaient auparavant trouvé des « parrains » qui s'étaient engagés à verser la somme de leur choix pour chaque tour de piste.

L'effort de tous ces élèves a permis de récolter plus de 500 euros pour la recherche.

Un grand merci à ces élèves et à leurs enseignantes !

Brèves des écoles

En janvier, un vidéo projecteur a été installé dans la classe de TPS/PS, seule classe de l'école qui n'en était pas encore équipée.

Nouveauté cantine : pour réduire notre consommation de papier très importante, nous avons supprimé les serviettes en papier et avons chargé les parents de fournir **des serviettes en tissu** aux enfants déjeunant à la cantine. Ceci depuis la rentrée de février.
Chaque fin de semaine, les serviettes seront rendues aux enfants pour qu'elles soient lavées par les parents pendant le week-end.
Chaque serviette et pochette sont marquées au nom de l'enfant. Pour l'instant, les élèves de l'élémentaire devront les garder en classe. Celles des élèves de maternelle sont gérées par les ATSEM.

L'économie réalisée représente **environ 600 serviettes par semaine**. Une mesure anti-gaspi pleine de bon sens !

Partenariat avec le Trident

Depuis la signature du partenariat avec le Trident, Sottevast bénéficie de spectacles. Cela concerne les adultes (avec des représentations sur la commune ou à Cherbourg), mais aussi les enfants de l'école.

Ainsi, les élèves des classes de Madame Josse (CE1/CE2) et de Madame Lecacheux (CE2/CM1) ont pu expérimenter, pendant une journée chacun, un atelier de danse animé par Emmanuelle, artiste en résidence.

Au travers d'exercices, certains très guidés, d'autres plus improvisés, les élèves se sont exercés à s'exprimer avec leur corps avec application et enthousiasme.

Ces mêmes élèves ont pu apprécier au Vox un spectacle de théâtre et danse intitulé Hôtel Bellevue, présenté par la compagnie ARSCoSM.

Les actions avec le Trident se poursuivent jusqu'à la fin de cette année scolaire.

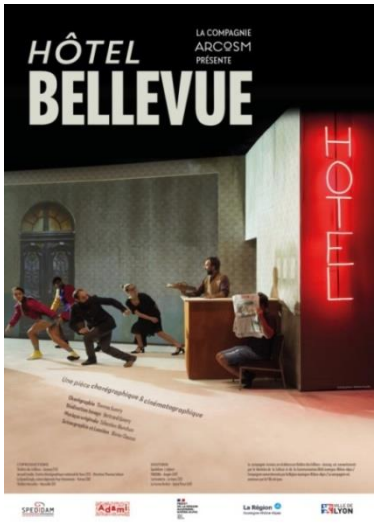

Début mars, les élèves de moyenne, grande sections et de CP, accompagnés de leurs enseignantes se sont rendus au théâtre à l'Italienne pour assister à la représentation de « Block », un ballet sonore utilisant les »boîtes à meuh » par la compagnie « La Boîte à sel »

Plus tard, ce seront les élèves de CM1/CM2 de la classe de madame Bled qui, à leur tour, iront au théâtre à l'italienne pour une représentation de Georgia, un spectacle sur le thème de la mer, sur un texte écrit par Karin Serres, auteure, entre autres, de littérature enfants.

Informations Diverses

Accueil nouveaux arrivants

Le 24 mars prochain à 19h, la Mairie accueille les nouveaux arrivants sur la commune afin de leur présenter les élus mais aussi les différentes informations locales qui peuvent être utiles. L'occasion également d'échanger et de faire connaissance.

Mutuelle

La commune a pris contact avec **AXA** afin de proposer aux Sottevastais une offre d'Assurance Santé.

Cela s'adresse aux personnes qui n'ont pas ou plus de mutuelle ou qui veulent en changer.

Ce groupement doit permettre d'offrir :

- Une offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations à tarif préférentiel
- La garantie d'un bon niveau de remboursement
- Un tarif avantageux (25 % pour les plus de 60 ans, les artisans, commerçants, agriculteurs, fonctionnaires et 15 % pour les autres. Cette réduction est valable à vie
- L'absence de questionnaire médical et de condition de ressources
- L'accompagnement d'un conseiller Axa de proximité qui suit de façon pérenne les assurés

Pour toute information sur les tarifs des remboursements proposés, prendre contact directement avec AXA au :

06.84.09.70.13 ou **06.50.77 28.53**

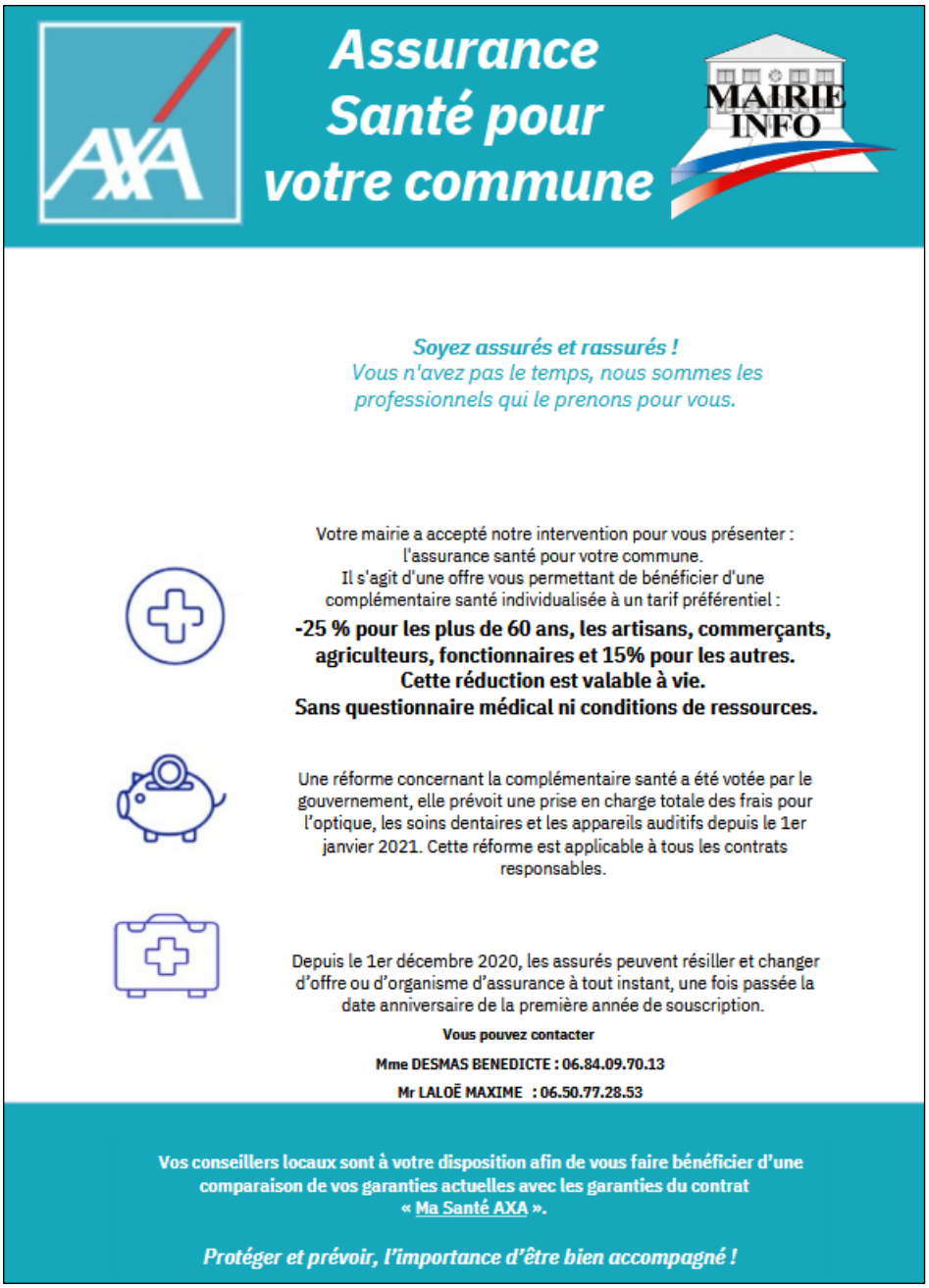

Borne de recharge électrique

Depuis le 3 février, la borne de recharge électrique, installé par le SDEM est **opérationnelle**.

Elle se situe sur la place de l'Elan Rural, juste derrière la boulangerie-pâtisserie. Les automobilistes concernés peuvent y brancher leur véhicule électrique en suivant les recommandations qui y sont inscrites. Les tarifications sont appliquées en fonction de l'option choisie par l'usager à savoir : abonné ou non-abonné.

Distributeur de Béton

Philippe TP, ZA de la Galanderie à Sottevast, a mis en service un distributeur automatique de béton pour particuliers et professionnels.

Il délivre différentes quantités et types de béton prêt à l'emploi en drive.

Le client choisit son béton, règle son achat au comptoir ou par CB à la borne de paiement, puis impression du ticket avec QR-code et enfin self-service à la station de distribution.

Un Sottevastais médaille d'Or !

Samedi 28 janvier 2022, se tenait à Palma de Majorque **la Coupe du Monde des Nations de pêche sous-marine en Apnée**.

Membre de l'Equipe de France, **Valentin GALLIERO** a été choisi pour intégrer une sélection de trois pêcheurs chargée de représenter l'étendard tricolore lors de cette rencontre annuelle prestigieuse.

Dans un délai de 6h et une zone impartie, le but était de ramener le plus de poissons possible en respectant un quota et une maille spécifique pour chaque espèce.

La pêche se pratique en apnée et la profondeur peut atteindre jusqu'à -35m.

Valentin Galliero en action sous l'eau

L'ensemble des poissons pêchés ont ensuite été offerts à une association.

Il était très difficile de remporter cette compétition face à une équipe espagnole qui jouait à domicile et qui, de ce fait, connaissait très bien la zone !

Néanmoins la pesée finale a été sans appel : l'équipe de France l'a emporté face à la Grèce (2e) et l'Espagne (3e).

L'équipe de France avec de G à D: Valentin Galliero / Guillaume Eugène / Stéphane Buisson (sélectionneur) / Quentin Roustan

« Nous sommes très fier de remporter ce trophée, et à titre personnel, je suis très fier de représenter la Normandie sous les couleurs de l'Equipe de France. Je remercie mes partenaires Beuchat, Garmin, Mercury, Normandeep, Libr'&Cav'Aventure, ainsi que mes élèves du collège Les Provinces (Cherbourg) qui ont suivi avec attention les péripéties internationales de leur professeur d'EPS ! »

Prochaine échéance : **Championnat du monde individuel en septembre prochain**.

Carnaval

Samedi 1er avril, l'APE de Sottevast organise le carnaval sur le thème des poissons et la mer.

Le défilé partira à 15h du parking du gymnase et se terminera par le bûcher de M. Carnaval.

Festival « Danse avec le monde » de Brix

Pendant une semaine, Brix se nomme '' Carrefour du Monde '' et accueille des groupes venus des quatre coins de la planète, pour une semaine de partage, d'échange et d'amitié avec la population, les bénévoles et le public.

Les temps forts de ce festival se dérouleront du vendredi soir au dimanche, sur le lieu du festival.

Le Festival recherche des familles d'accueil pour ces artistes, du 9 au 14 aout 2023. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact auprès de la Mairie de Sottevast. Si le nombre de familles d'accueil permet l'accueil d'un groupe, une aubade sera donnée sur la commune.

Hommage à Maurice LAUNEY

Nous avons appris avec regrets le décès de Maurice LAUNEY le 21 février dernier, Sottevastais bien connu de notre commune.

Né à Sottevast en 1945, il participa activement à l'évolution de Sottevast :

En tant que conseiller municipal de 1977 à 1995 sous la mandature d'Auguste Pasquier, puis au sein de l'équipe de Françoise Bougis de 1995 à 2008 en tant que conseiller et adjoint de 2008 à 2014.

Réélu sans discontinuer pendant 37 ans, il a reçu la médaille d'or départementale.

L'ensemble des élus qui ont travaillé avec lui ont pu apprécier son dévouement pour la commune ainsi que sa gentillesse et son humour.

Maurice était un modèle d'intégrité, de loyauté et d'une grande disponibilité.

Avec sa femme Thérèse, sa vie associative fut bien remplie. Les Sottevastais ont pu constater tout au long de ces années son engagement que ce soit à la kermesse ou au sein de différentes associations.

Les élus municipaux lui ont rendu hommage lors du dernier Conseil municipal en respectant une minute de silence. Nous partageons la peine et la douleur de la famille de Maurice.

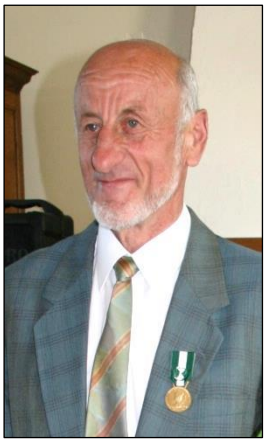

Maurice Launey lors de la remise de la médaille d'or départementale

Hommage à Marie REVEL

Nous avons appris avec tristesse le décès brutal de Mme Marie Revel le 13 mars dernier à l'âge de 87 ans.

Très engagée dans différentes associations de notre commune, elle formait avec son mari, Maurice Revel (président d'honneur de l'Etoile Sottevastaise), un couple très connu des Sottevastais, bien que résidant sur la commune voisine de Rocheville.

Présidente depuis 1985 de l'association Avenir et Joie, elle fut à l'origine de la création du repas partage.

Marie était très impliquée depuis de nombreuses années dans la vie paroissiale. Elle participait activement au fleurissement et l'organisation des cérémonies religieuses avec son époux.

Très généreuse et dynamique, elle prenait part aux différentes manifestations de notre commune (Repas des Cheveux Blancs, Élan Rural, kermesse, etc...)

Le Conseil Municipal s'associe à la peine de sa famille.

Aides financières pour les Seniors

Il se peut que vous ayez droit à une ou plusieurs aides de l'état en fonction de votre situation familiale, financière ou de votre état de santé.

Pour vous aider, que ce soit **chez vous ou en établissement spécialisé**, il existe une aide financière pour personnes âgées qui correspond à vos besoins.

Il est conseillé de vérifier de temps en temps si vous êtes éligibles à l'une d'entre elles car votre situation peut évoluer suite à un problème de santé ou à un décès.

La mairie de Sottevast vous propose toujours une aide aux démarches administratives gratuite.

La constitution d'un dossier est toujours fastidieuse, si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter Sandrine GUERIN :

Tél **:02 33 41 96 57** ou par Mail : **urba.mairiesottevast@orange.fr**

Ci-dessous la liste complète de ces aides en vous expliquant comment les demander et le montant auquel vous avez droit.

Libellé de l'aide	Qui est éligible ?	Format de l'aide	À qui s'adresser	Montant
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	Personnes âgées avec une pension de retraite insuffisante	Versements mensuels	Votre Caisse de Retraite	Variable selon revenus du couple, avec un maximum de 916,78€ par mois.
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	Les +60 ans avec une perte d'autonomie	Versements mensuels	Les Services du Département	Variable selon le degré d'invalidité, avec un maximum de 1 807,89€ par mois (GIR 1).
Aide-ménagère à domicile	Les +65 ans qui ont besoin d'une aide à domicile (Pour les personnes dans le groupe GIR 5 où 6)	Versements en fonction de la fréquence désirée d'aide à domicile. Soit versée directement au service d'aide, soit à votre personne.	La Mairie de votre commune	Variable selon vos revenus.
Prestation de compensation du handicap (PCH)	Les -75 ans qui sont handicapés	Prise en charge des frais des services d'aide (aide humaine, technique, transport, animalière…)	Les Services du Département	Prise en charge à taux plein ou à taux partiel, variable de 50% à 100% selon le type d'aide.
Aide personnalisée au logement (APL)	Ouvert à tous, personnes âgées compris, pour aider à payer le loyer.	Versements mensuels	La CAF	Variable selon vos revenus, votre foyer et votre loyer.
Aide à l'aménagement du logement	Personnes en perte d'autonomie habitant dans un logement datant d'au moins 15 ans.	Prise en charge des frais à 50%.	L'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH)	Le montant minimum que doivent coûter les travaux est de 1500€, et le montant maximum que peut prendre

Libellé de l'aide	Qui est éligible ?	Format de l'aide	À qui s'adresser	Montant
				en charge l'ANAH est 5000€.
Aide sociale à l'hébergement (ASH)	Les +60 ans vivant en maison de retraite.	Prise en charge des frais d'hébergement sociale sous forme de versements.	La Mairie de votre commune	Variable selon revenus du couple, ainsi que les revenus des obligés-alimentaires.
Petite retraite	Personnes ayant cotisé tout au long de la vie, mais sur la base d'un salaire très faible, touchant le minimum (fixé à 652,60 € en 2022)	Potentiellement exigible à toutes les aides ci-dessus	La Mairie de votre commune	Aucune condition de cotisation minimum exigée

Vous trouverez le détail de chaque aide sur le site internet de la commune.

Impôts : nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La Direction générale des Finances publiques vous informe de la mesure suivante :

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023.

Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont pré-remplies. Il est important, même en cas de pré-remplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez **jusqu'au 30 juin 2023** pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers» de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

Espace dédié aux membres de l'opposition
Aucun commentaire remis

Quoi de neuf à Sottevast ?

Janvier - Mars 2023

Inscription des personnes vulnérables

Nous vous rappelons que les personnes isolées ou malades ayant besoin d'une attention particulière lors d'évènements type canicule ou intempérie, **doivent être inscrites sur le registre des personnes vulnérables, en Mairie**.

Cette inscription est **gratuite** mais **obligatoire** légalement.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou téléchargeable dans les Actualités, sur le site internet de la commune.

Etat Civil

Décès

Manque octobre et novembre

07/12/2022	Jean-Pierre	LE BORGNE
10/12/2022	Louis	DUBOST
21/12/2022	Claire	ROUPSARD épouse POSTEL
31/12/2022	Marie	LEPREVOST épouse LE BRUN
06/01/2023	Jeanne	FAFIN épouse FLAMBARD
17/01/2023	Hassan	FARISSI
03/02/2023	Éric	TRAVERT
21/02/2023	Maurice	LAUNEY
09/03/2023	Suzanne	SANSON épouse DESCHAMPS
13/03/2023	Marie	COIPEL épouse REVEL

Naissances

Manque octobre et novembre

18/11/2022	Shanna	JOUANNE
21/11/2022	Léandro	DOREY
02/12/2022	Charlotte	LE ROUVILLOIS
09/12/2022	Marceau	BRILLANT
02/03/2023	Zola	LELAIDIER
14/03/2023	Charly	BOURDON

Pas encore abonné aux informations de la commune ?

N'hésitez plus et téléchargez l'application CITYKOMI !

Contactez-nous

Mairie de Sottevast : **02.33.41.96.37** mairie.sottevast@orange.fr ou **formulaire de contact du site internet**

Pour des renseignements d'urbanisme : Il est conseillé de prendre rendez-vous par téléphone.

Le maire et les adjoints reçoivent sur RV : Vous pouvez les contacter par mail :

- Maire **(JP Tollemer)** : maire.mairiesottevast@orange.fr
- 1ere adjointe **(C. Laisney):** comm.mairiesottevast@orange.fr
- 2e adjoint **(M. Lalande):** travaux.mairiesottevast@orange.fr
- 3e adjointe **(F. Bailey):**scolaire.mairiesottevast@orange.fr
- 4e adjoint **(R.Cornille) :** vivrensemble.mairiesottevast@orange.fr